

La valeur actuelle d'un élément d'actif

En comptabilité les équipements informatiques (comme n'importe quel bien immobilisé) doivent être valorisés au minimum une fois par an, lors d'un inventaire, d'où l'importance de la connaissance exacte, d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif, de ces équipements.

Lorsqu'un nouvel équipement informatique est recensé dans le parc, il a une *valeur* (en règle générale, son prix d'achat augmenté de tous les frais nécessaires à sa mise en fonctionnement) qui, dans la plupart des cas, s'amoindrit au cours du temps au fur et à mesure de son utilisation.



La **valeur actuelle** d'un élément d'un parc informatique n'est donc pas identique à sa valeur d'origine.

Pour constater la dépréciation d'un élément d'actif immobilisé, la comptabilité "parle" **d'amortissement pour dépréciation qui est défini comme** "la répartition du montant d'un actif amortissable selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de son utilisation probable". L'amortissement d'un actif correspond donc à la répartition de son montant amortissable en fonction de son utilisation.

Le plan d'amortissement, qui est la traduction comptable de l'amortissement, reflète donc l'utilisation effective du bien avec la possibilité de le rectifier en cas de modification de l'utilisation prévue. L'idée est de rapprocher les pratiques comptables avec la réalité économique.

Ce plan permet de calculer la valeur nette comptable (VNC). Cette valeur doit ensuite être rapprochée de la valeur actuelle.

Le calcul de la valeur nette comptable relève du domaine de la comptabilité et la comparaison avec la valeur actuelle du domaine de l'informaticien : ainsi, une étroite collaboration doit être établie entre les services. Le service informatique fournit au service financier les paramètres indispensables à l'établissement du plan d'amortissement par rapport à l'utilisation des actifs et effectue ensuite le rapprochement entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle.

Les paramètres utilisés pour le calcul de la VNC doivent être choisis de manière à ce que la valeur nette comptable s'approche le plus possible de la valeur actuelle.

Ces paramètres sont notamment :

- la durée d'amortissement qui doit correspondre à la durée d'utilisation du bien ;
- le mode d'amortissement qui doit correspondre à l'utilisation effective du bien : il n'est donc pas nécessairement linéaire mais peut être fondé sur des unités d'oeuvre.





En parallèle, d'autres questions se posent donc :

- Quels sont les éléments du parc qui sont des immobilisations ?
- Parmi ces éléments, quels sont les actifs amortissables ?
- Quel est le niveau de détail que l'on souhaite gérer ? (par exemple, décomposition ou non d'un poste de travail) ?
- Quels sont les éléments consommables ?

Ici encore, les décisions concernant les deux derniers points sont prises en collaboration entre le service informatique et le service comptable.

Les différents types d'éléments d'un parc informatique

Actif immobilisé : il s'agit d'un bien acheté pour être utilisé pendant un certain nombre d'années. On distingue les immobilisations corporelles (postes de travail, serveurs, commutateurs, etc) des immobilisations incorporelles comme les licences logicielles.

Consommable : il s'agit d'un bien acheté destiné à être consommé à la première utilisation comme les cartouches d'imprimantes.

Remarque : pour un coût d'achat inférieur à 500 € HT, il existe une tolérance fiscale qui permet aux entreprises de considérer qu'un actif immobilisé est en fait un consommable (souris, petite imprimante, etc.).

Les actifs immobilisés amortissables

Un actif immobilisé est amortissable lorsque son utilisation engendre une dépréciation qui nécessitera son remplacement au bout d'un certain temps.

À noter, indépendamment de l'utilisation (ayant occasionné une usure), une dépréciation peut aussi résulter des évolutions technologiques (obsolescence) et économiques (changement et évolution des besoins) ce qui est particulièrement vrai le dans le domaine de l'informatique.

Le calcul de la valeur nette comptable

La valeur nette comptable à chaque fin d'exercice est égale à la valeur d'origine de l'actif diminuée par le cumul des amortissements.

En pratique, on utilise deux types d'amortissement :

- l'amortissement linéaire ;
- l'amortissement variable.

On rappelle ici que l'amortissement est "la répartition du montant d'un actif amortissable selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de son utilisation probable".



L'amortissement linéaire

L'amortissement linéaire est utilisé lorsque trois conditions sont réunies :

- le cycle de vie de l'actif est déterminable de manière quasi certaine (une entreprise renouvelle ses postes de travail tous les 5 ans par exemple) ;
- l'actif est **utilisé** de manière constante au cours de son cycle de vie ;
- l'évolution rapide de la technologie (l'obsolescence) ou l'évolution économique est le facteur **majeur** de la dépréciation ; ainsi la durée d'utilisation du bien constitution le paramètre le plus approprié pour mesurer la consommation des avantages économiques attendus.

Exemple:

La société GSB va investir dans une baie SAN de 15 000 € qu'elle utilisera pendant 4 ans. Elle pense pouvoir la revendre au bout de ces années 5 000 €.

Elle estime qu'elle en fera une consommation régulière dans le temps.

Voici **le plan d'amortissement prévisionnel** sur les 4 ans dans le cas où GSB commence à utiliser le SAN le 01/01/2013 (début d'exercice comptable).

PLAN	D'AI	MORT:	ISSEN	IENT

Nature de l'immobilisation : baie SAN Valeur d'origine : 15

000€

Valeur amortissable: 10 000 € **Valeur de cession**: 5 000 € Date d'acquisition: 01/01/2013 Durée d'utilisation:

4 ans

Date de mise en service : 01/01/2013 Taux

d'amortissement: 0.25

Années (date)	Annuités d'amortissement			Valeur nette comptable en fin d'exercice
	Calcul	Montant	Montant cumulé	
31/12/2013	10 000 X 0,25	2 500	2 500	12 500
31/12/2014	10 000 X 0,25	2 500	5 000	10 000
31/12/2015	10 000 X 0,25	2 500	7 500	7 500
31/12/2016	10 000 X 0,25	2 500	10 000	5 000

Le taux d'amortissement de la baie SAN : dans la mesure où l'amortissement d'un bien est la répartition de son montant amortissable en fonction de son utilisation, la durée d'amortissement est la durée prévisible d'utilisation de ce bien.

GSB pense utiliser la baie SAN pendant 4 ans, le coût du bien doit donc être réparti sur 4 ans. Le taux d'amortissement annuel est donc de $\frac{1}{4}$ = 0,25.





Le montant amortissable d'un actif est sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle :

- la valeur brute correspond à la valeur d'origine de l'actif ;
- la valeur résiduelle est le montant que l'entreprise obtiendrait de la cession de l'actif à la fin de son utilisation, net des coûts de sorties attendus (cette valeur résiduelle n'est à prendre en compte que lorsqu'elle est significative et mesurable de manière fiable).

Le montant de l'amortissement annuel est égal à la base amortissable multipliée par le taux d'amortissement : il correspond à la répartition du coût sur une l'année.

La valeur nette comptable en fin d'exercice est égale à la valeur d'origine de l'actif diminuée par le cumul des amortissements :

- 15 000 2 500 la première année
- 15 000 5 000 la deuxième année

Elle est sensée être très proche de la valeur actuelle (valeur vénale ou valeur marchande) de l'actif à cette date.

La valeur nette comptable au bout de la durée d'utilisation est égale à la valeur estimée de cession du bien (valeur vénale du bien).

L'amortissement variable

L'amortissement variable est utilisé lorsque la consommation des avantages économiques est variable sur la durée du cycle de vie. Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de cette consommation. L'unité d'œuvre utilisée pour calculer la dotation annuelle d'amortissement n'est donc pas la durée mais un indicateur propre à refléter les caractéristiques économiques du bien (kilométrage réalisé pour un véhicule, nombre de pages imprimées pour une imprimante, etc.).

La dotation annuelle aux amortissement est égale, dans ce cas là, à : base amortissable * (consommation annuelle/consommation totale sur le cycle de vie)

Le rapprochement entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle

La valeur actuelle est une valeur estimée en fonction du marché (**valeur vénale**) et de l'utilité du bien (**valeur d'usage**) ; selon le PCG, c'est la valeur la plus élevée des deux.

La valeur vénale correspond selon le PCG au montant (net du coût de sortie) qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif à la date d'inventaire (valeur du marché). Elle est facilement estimable.

La valeur d'usage est estimée à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. Elle est beaucoup plus difficilement déterminable notamment pour un actif d'un parc informatique.

En pratique, la valeur comptable nette d'un bien informatique est donc comparée à sa valeur vénale (qui constitue sa valeur actuelle). Si cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable et que la différence est significative, il est possible de prendre en compte cette moins-value latente, notamment par la constitution d'un amortissement exceptionnel.

À noter que s'il s'agit d'une plus-value (valeur vénale supérieure à la valeur nette comptable), par principe de prudence, cette dernière ne sera pas prise en compte.